

## GARDERIE

de 16h 35 à 18h précises les lundis-mardis-jeudis  
de 16h 05 à 17h 30 précises les vendredis  
nous vous remercions **de votre ponctualité.**

La garderie fonctionnera à compter du **jeudi 8 septembre**. Cette garderie concerne les élèves de toutes les classes de la Maternelle Petite Section au C.M.2. L'inscription est possible pour 2, 3 ou 4 jours (pas moins).

Cette garderie a pour objectif de permettre **aux parents qui travaillent** de pouvoir venir chercher leur enfant à l'école dès 17h15 sans attendre 18 heures, la fin de l'étude.

Les élèves seront sous la responsabilité d'un surveillant. Ils apporteront leur goûter pour la récréation ainsi qu'un livre de lecture, un album à dessin pour pouvoir se distraire.

Les élèves du C.E.1 au C.M.2 auront la possibilité de débiter leur travail du soir seuls et sans être suivis par la personne chargée de la surveillance ; il appartiendra aux parents de vérifier la totalité du travail.

Il n'y a **pas de garderie** le jour des vacances scolaires, les enfants sortent à 16h 35 (16h 05 les vendredis).

<b><u>FRAIS :</u></b> ils sont perçus avec les frais de scolarité.	<b>Annuellement</b>
<b>4 soirs</b>	330€
<b>3 soirs</b>	300€
<b>2 soirs</b>	240€

\* Pour une inscription ponctuelle, le tarif est de 6 €

### GARDERIE DU SOIR

Talon à retourner au secrétariat pour le 5 septembre 2011

Monsieur, Madame .....

inscrivent leur fils, fille ..... Classe de : .....

Lundi

Mardi

Jeudi

Vendredi

Date et signature